

KPArchitectes

Créée en 2020, la société KPArchitectes est née d'une collaboration de dix années entre Loïc Komasa et Thomas Petit. L'agence est à l'image de ses associés : attentive, audacieuse et rigoureuse. Tous deux architectes HMONP, leurs expériences les amènent à se développer dans les secteurs de l'équipement public, le tertiaire, et le logement (individuel et collectif). De la faisabilité à l'exécution des travaux, l'objectif de développement durable pour lutter contre les changements climatiques (ODD n°13) est au cœur de la réflexion : la baisse des émissions de carbone et des consommations énergétiques, la préservation des ressources et de la biodiversité, ou encore la résilience face aux événements climatiques extrêmes et la protection sanitaire.

L'objectif de développement durable n°15 (vie terrestre) est essentiel dans cette démarche. **La compréhension du contexte écologique permet d'enrayer et d'inverser le processus de dégradation des sols et de mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.** La réduction de la consommation du foncier et une compacité croissante du bâti tendent déjà à limiter l'artificialisation des sols, le morcellement écologique et les coûts des transports liés à l'étalement périurbain.

Le principe de sobriété foncière vient progressivement contrer l'étalement périurbain et les mouvements pendulaires quotidiens en conciliant trois facteurs :

- la démocratie permettant la synthèse entre le contexte social-écologique et les contraintes économiques ;
- la cohérence spatiale des bassins d'emplois et les futures implantations industrielles ;
- l'écologie, soucieux du respect de la biodiversité et des objectifs ZAN (zéro artificialisation nette) : biodiversité pour la santé, sauvegarde des sols, économie de carbone et résilience climatique.

La complexité d'un territoire et son évolution demandent une adaptation constante, en remettant en question le travail de synthèse de l'architecte à chaque projet. À l'échelle communale et inter-communale, la notion de friche sur différents sites questionne l'histoire, met en perspective les contraintes et les avantages afin d'en ressortir les potentiels. Cet objet urbain, la friche, est défini par le LIFTI comme « *un site urbanisé qui a perdu son usage antérieur sur tout ou partie de son emprise, qu'il soit bâti ou non, qu'il soit intégré dans le tissu urbain ou isolé* ». L'usage est l'articulation fondatrice entre l'espace et l'homme, il permet d'axer la conception vers une construction social-économique contextualisée. La friche est un outil à portée de main pour repenser le modèle de développement urbain des territoires.

À l'échelle du bâtiment, des pratiques provenant de la conception bioclimatique permettent d'harmoniser la réduction de nos consommations d'énergie avec un confort accru : la ventilation naturelle, le rafraîchissement passif, l'inertie thermique et la récupération des apports de chaleurs gratuits. Les principes constructifs évoluent, notamment la construction bois qui permet aujourd'hui d'arriver à des habitations collectives de plus de vingt étages. La frugalité fait partie de notre démarche d'architecte : innovation, invention et intelligence collective. Le travail en réseau y est primordial.

KPArchitectes est en résonance avec la société actuelle. De l'échelle urbaine à la livraison de chantier, elle accompagne les maîtres d'ouvrages publics et privés dans les processus de mutations. La compréhension de la complexité de notre société est un enjeu majeur pour répondre aux sujets environnementaux, sociaux et économiques actuels et à venir.